

**L'ECOLE - LES JEUNES****Rythmes scolaires - Rentrée 2014-2015 :**

©Photographie Le Télégramme



La rentrée des classes de l'Ecole Publique Francis Mazé s'est bien passée. A la sortie Mardi soir, enfants, parents, enseignants, et intervenants des TAP avaient le sourire.

Cette année, l'école accueille 54 enfants dans 3 classes. Francis Quinaou, Directeur, est en charge des CE2-CM1-CM2, Carole Legal des CP-CE1 et Catherine Bernicot des maternelles.

L'école passe au « numérique » ; Le réseau informatique et électrique a été rénové et mis aux normes.

Chacune des 3 classes a été dotée par la Mairie d'un vidéo-projecteur piloté par un ordinateur portable. L'ensemble interactif, permet de visualiser sur le tableau blanc tout ce qui provient d'un fichier informatique,

d'Internet ou d'un document papier. Plusieurs ordinateurs portables, des tablettes numériques en nombre et un système de sauvegarde des données complètent la configuration. L'inauguration du système aura lieu courant Octobre.

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ont commencé dès ce Mardi 2 Septembre jour de la rentrée, de 15h à 16h30.

Pour le premier trimestre, les groupes et activités sont les suivants :

| | | | | | | | |
|----------------------|------------------------------|-----------------|----------------|---------------------|----|---------|----|
| Mardi de 15h à 16h30 | Musique | Arts Plastiques | Arts du Cirque | | | | |
| Jeu de 15h à 16h30 | Création de Bandes Dessinées | Théâtre | Brico-Déco | | | | |
| Niveaux | Nombre d'enfants | CM1-CM2 | 9 | Grande Section - CP | 12 | CE1-CE2 | 16 |

Les enfants de Petite Section et Moyenne Section de maternelle ne sont pas concernés par les TAP. Pendant ces créneaux horaires, ils seront encadrés par Sophie Congard (ATSEM) assistée par Audrey Miquel (Employée Municipale).

L'intervenant pour la musique dépend de l'association KANIRI AR MOR, les cinq autres sont employés par l'ULAMIR. L'intervenant pour la Création de Bandes Dessinées est le peintre Iffic de Camaret.

Jardin Pédagogique : Les carrés sont tous en fleurs et magnifiques en ce moment. Une visite par la classe de Carole Legal (CP - CE1) est prévue Vendredi 12 Septembre à 13h30.

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) : Mercredi 10 Septembre à 17h00

Une réunion publique d'information, de présentation du projet et du calendrier, destinée aux jeunes et à leurs parents ainsi qu'à tous les habitants intéressés, se tiendra Mercredi 10 Septembre de 17h à 18h30 à la salle des fêtes de Roscanvel.

Le Conseil Municipal de Roscanvel a décidé de créer un CMJ afin d'établir des liens entre la Mairie et les jeunes, de leur permettre de participer activement à la vie de la commune, de mener des projets pour les jeunes et avec les jeunes et de recevoir une première initiation sur la vie municipale. Ils seront aussi un relais pour transmettre au Conseil Municipal leurs préoccupations.

Le CMJ sera élu pour 2 ans et sera composé d'au moins 7 jeunes entre 10 et 16 ans. L'élection des Jeunes Conseillers aura lieu en Mairie le Samedi 18 Octobre 2014 entre 9h et 12h.

Mise aux normes de l'Ecole : Un dossier pour la mise en accessibilité aux normes Handicap de l'école de Roscanvel (existante ou bâtiment neuf) doit être déposé par la Mairie avant le 31/12/2014 dans le cadre de la procédure Ad'AP (Agendas d'Accessibilité Programmée).

Un appel d'offre a été réalisé pour une Etude de Faisabilité sur plusieurs scénarii (rénovation existant, bâtiment neuf...) en deux phases : 1) étude de faisabilité et pré-programme, 2) programme détaillé. Deux propositions ont été pré-sélectionnées. Elles sont étudiées actuellement. La décision définitive de l'attribution de cet appel d'offre aura lieu fin Septembre 2014.

Bibliothèque : Rappel des Horaires : Mercredi de 14h à 16h Samedi de 11h à 12h et de 17h30 à 18h

Augmentation importante de fréquentation en Juillet Août, surtout chez les jeunes qui venaient au moment des permanences pour lire sur place ou pour emprunter des livres.

Un budget a été réservé pour acheter un peu plus de 70 livres d'ici fin Novembre / mi Décembre, clôture de l'exercice.

Il est toujours possible de demander un portage de livres à domicile. Le faire savoir à la mairie.

L'école devrait définir prochainement avec la bibliothèque le jour choisi pour reprendre l'activité bibliothèque avec les élèves. L'an dernier, cela se déroulait le lundi, mais un autre jour peut être envisagé.

Une séance « portes ouvertes » est prévue le 14 Octobre 2014 suivie d'un goûter avec les parents d'élèves, les enfants et le personnel enseignant désirant participer.

INFORMATIONS MUNICIPALES**Finances :**

Travaux assainissement : La dernière tranche des travaux sera terminée au plus tard le 15 Novembre 2014. L'achèvement de ces travaux, nous permettra de toucher le solde de la subvention de l'agence de l'eau d'un montant de 338 953.65€ et de débloquer le prêt à taux zéro restant à verser d'un montant de 132 416 €.

Ligne de crédit : Mi-août, nous avons pu rembourser 220 000 € des 400 000 € utilisés de la ligne de crédit souscrite en 2013. Les deux versements ci-dessus permettront aussi de rembourser le solde de la ligne de crédit soit 180 000 € et de se projeter dans l'investissement à faire en 2015.

Travaux d'enfouissement : Nous avons reçu un devis d'un montant TTC d'environ 500 000 € pour la mise en souterrain des lignes électriques et téléphoniques route de Quéléren. Les travaux seront réalisés en deux tranches, la première fin 2015 et début 2016 et la seconde fin 2017 et début 2018. En tenant compte des subventions que nous pourrions obtenir, le coût net budgétaire pour la commune sera réduit à environ 210 000 € au total.

Dématérialisation de la comptabilité : La consultation des entreprises est achevée. Un système est en cours d'installation à la mairie qui permet de scanner les factures, de les nommer (répertorier) et de les enregistrer automatiquement. Le tout est couplé à un système d'archivage électronique. Les essais se feront pendant le dernier trimestre 2014, en travaillant avec le syndicat Mégalis Bretagne. L'ensemble sera opérationnel en Janvier 2015.

Travaux :

Travaux d'assainissement : Les travaux sont terminés rue de Peisey Nancoix et impasse des mimosas. La réfection des chaussées est prévue en Octobre après les essais d'étanchéité de Septembre. Les travaux ont recommencé en Septembre Route de Trévarguen Izella. Ils seront suivis par ceux de Run ar C'Had prévus deuxième quinzaine de Septembre.

Travaux d'enfouissement : Prévus à Lanvernazal fin Septembre et suivis par la réinstallation du pavage après retrait des poteaux électriques courant Octobre.

Travaux routiers de réfection : En Septembre et en Octobre retouche en bicouche sur les parties du réseau liées aux travaux d'assainissement.

Entretien des sentiers communaux : Une opération particulière a été menée pour préparer la Rando- VTT du 31 Août

Entretien des bâtiments : La chaudière a été remplacée par une pompe à chaleur dans l'Agence Postale Communale.

Vie du Port : Le président de la commission portuaire, son suppléant, le CNR et l'APPR regrettent le geste de malveillance qui a conduit un ou plusieurs individus à jeter au bout de la cale du Bourg les 3 corps morts destinés aux bouées de délimitation du port de Roscanvel.

Les corps morts seront repêchés.

Cérémonies du 70ème anniversaire de la libération de la Presqu'île de Crozon:

Le jeudi 18 septembre à 20h30, à la salle des fêtes de Roscanvel, Marcel Burel donnera une conférence sur la reddition du Général allemand RAMCKE le 19 septembre 1944.

Le vendredi 19 septembre 2014 la commune de Roscanvel célébrera le 70ème anniversaire de la libération de la Presqu'île de Crozon. En plus de la cérémonie traditionnelle qui se déroulera à 10h30 à la stèle de Kerguinou, nous inaugurerons une plaque commémorative sur la soute à munitions des Capucins, l'endroit où le Brigadier Général C.D.N CANHAM a reçu la reddition du Gal H.B RAMCKE et où fut prononcée la phrase devenue par la suite la devise de la 8ème Division d'infanterie Américaine : « These are my credentials » (Voici mes accréditations).

Le samedi 20 septembre sur la place de la gare à Crozon vous pourrez visiter un camp militaire « Armée d'hier et d'aujourd'hui » et assister entre 10h00 et 18h00 à de nombreuses démonstrations (cynophiles, combats, pièce de théâtre par les enfants du collège ALAIN, parcours du combattant pour les enfants, expositions photos...) Restauration possible sur place.

Les véhicules anciens de l'association 39/45 passeront sur la commune le **dimanche 21 septembre** et feront une halte place de l'église de 10h45 à 11h05.

Initialement prévue le 19 septembre, la promenade « sur les pas des Américains » à Roscanvel est reportée au **dimanche 21 septembre** dans le cadre des Journées du Patrimoine. Commenté par Marcel Burel, le parcours de 3 km partira de la Porte de Camaret et ira jusqu'à la soute des Capucins. Rendez-vous à 14h30 à la Porte de Camaret. Durée 2h30. Participation gratuite.

COMMUNICATIONS MUNICIPALES

Commissions ouvertes : URGENT. Le conseil municipal souhaite créer deux commissions ouvertes pour travailler sur deux dossiers importants, le PLU (Plan Local d'Urbanisme) et l'Ecole. Il faudrait 2 personnes pour le PLU et 3 pour l'Ecole.

Raccordement au réseau d'assainissement et pompes de relevage :

Nous rappelons aux habitants de Roscanvel concernés que le raccordement au réseau d'assainissement pour l'évacuation des eaux usées est obligatoire. Les travaux sont à réaliser dans les deux ans suivants la notification d'autorisation de branchement transmise par courrier par la Mairie.

L'objectif est de rejeter de l'eau propre à la mer. Par ailleurs, le budget de la Commune sera directement et sensiblement impacté si les habitants ne respectent pas leur obligation, et ceci pourrait conduire à une augmentation des taux des impôts locaux !!

Nous savons que pour certaines habitations, la mise en place d'une pompe de relevage s'avère malheureusement inévitable. Aussi, la municipalité, consciente des frais importants que représentent pour les familles l'acquisition et l'installation d'un tel équipement, a décidé de soumettre à plusieurs fournisseurs la possibilité d'un achat groupé en vue de réduire les coûts.

Les habitants confrontés à la nécessité de cette acquisition et intéressés par cette solution sont priés de se faire connaître dès que possible auprès du secrétariat de la Mairie.

Déclaration des ruchers : A la demande des Groupements de Défense Sanitaire Apicole GDS des 4 départements, les municipalités sont sollicitées en vue de réactualiser le recensement national des ruchers établis en Bretagne.

Les nouveaux propriétaires sont invités à communiquer en mairie avant fin Septembre le nombre de ruchers et le lieu géographique où ils sont établis sur la commune. Pour les propriétaires ayant déjà été recensés, signaler simplement les changements éventuels.

Envoi par mail du bulletin municipal « Roscanvel Information » : Les délais de diffusion du bulletin par publipostage sont longs (12 à 14 jours). Nous proposons d'envoyer par mail aux habitants intéressés le bulletin dès sa parution.

Pour cela il suffit d'envoyer un courriel électronique à la Mairie (mairie@roscanvel.fr) en indiquant que l'on désire recevoir par mail « Roscanvel Information ».

La Municipalité s'engage à ne pas divulguer cette adresse électronique et à ne l'utiliser que dans le cadre exclusif de cet envoi.